

Ecrit par le 20 décembre 2024

Sans surprise, Yann Bompard élu maire d'Orange



'Démissionné' suite [au rejet de son pourvoi en cassation](#), Jacques Bompard, maire d'Orange depuis 1995, a été officiellement obligé d'abandonner tous ses mandats le 17 novembre dernier suite à une condamnation à 5 ans d'inéligibilité. De fait, le Conseil municipal d'Orange a dû procéder à l'élection d'un nouveau maire pour la cité des princes. C'est chose faite aujourd'hui avec la désignation de Yann Bompard, 36 ans, élu à la majorité absolue (28 voix contre 7*) lors d'une séance extraordinaire. Fils de son prédécesseur, le nouveau maire était premier adjoint depuis les dernières élections municipales. Cette élection a été également l'occasion de désigner les adjoints de Yann Bompard : Marie-Thérèse Galmard, Marcelle Arzac, Joëlle Eickmayer, Catherine Gaspa, Muriel Boudier, Denis Sabon, Claude Bourgeois, Jean-Pierre Pasero et Jonathan Argenson. Par ailleurs, Yann Bompard devrait aussi tenter de briguer la présidence de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO) jusqu'alors présidée par Jacques Bompard.

Écrit par le 20 décembre 2024

*4 voix à Carole Normani (Printemps pour Orange-LREM), 2 à Patrick Savignan (Décidons Orange écologique et solidaire) et 1 pour Yannick Cuer (Orange avenir).

Le Département veut investir, investir et encore investir



S'inscrivant dans la continuité de son prédécesseur, Dominique Santoni, la nouvelle présidente du Conseil départemental de Vaucluse, entend accélérer les investissements sur le territoire. Dans ce cadre, elle a présenté la feuille de route des grands chantiers du Département pour la période 2021-2028.

Ecrit par le 20 décembre 2024

« C'est un budget de combat que nous allons mettre en place, annonce sans ambages Dominique Santoni, la nouvelle présidente LR (les Républicains) du Conseil départemental de Vaucluse élue le 1er juillet dernier. Il s'agit de donner la priorité absolue à l'investissement, au service du développement du territoire. »

Pour cela, l'équipe de la première femme à occuper cette fonction en Vaucluse entend s'appuyer sur un vaste plan d'investissement 2021-2028. Il faut dire que pour la première fois l'institution départementale va bénéficier de temps pour mener à bien sa politique. En effet, le renouvellement par moitié des assemblées départementales françaises jusqu'aux élections de 2015 incitait plutôt au 'saupoudrage' des subventions afin de maintenir des majorités politiques stables et cela quelle que soit la couleur politique. La réforme nationale du mode de scrutin a ainsi permis à Maurice Chabert de mener un mandat départemental 'inédit' de 6 ans. Un président sortant qui ne s'est pas représenté après avoir adoubé Dominique Santoni pour lui succéder. Cette dernière était jusqu'alors vice-présidente déléguée à l'éducation, aux sports, à la vie associative et aux transports, n'hésite d'ailleurs pas à annoncer s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur.

« C'est la restauration des finances du Département que nous avons mené durant le mandat précédent qui va nous permettre d'avancer. La continuité c'est important et grâce à ces efforts nous allons passer à la partie visible de 'l'iceberg' avec la mise en place d'une politique de grands travaux », insiste la nouvelle présidente qui, grâce au jeu de calendrier des futurs scrutins à venir va disposer, cette fois, d'un mandat de 7 ans !

Dans cette logique, le Conseil départemental de Vaucluse va donc lancer un nouveau PPI (Plan pluriannuel d'investissement).

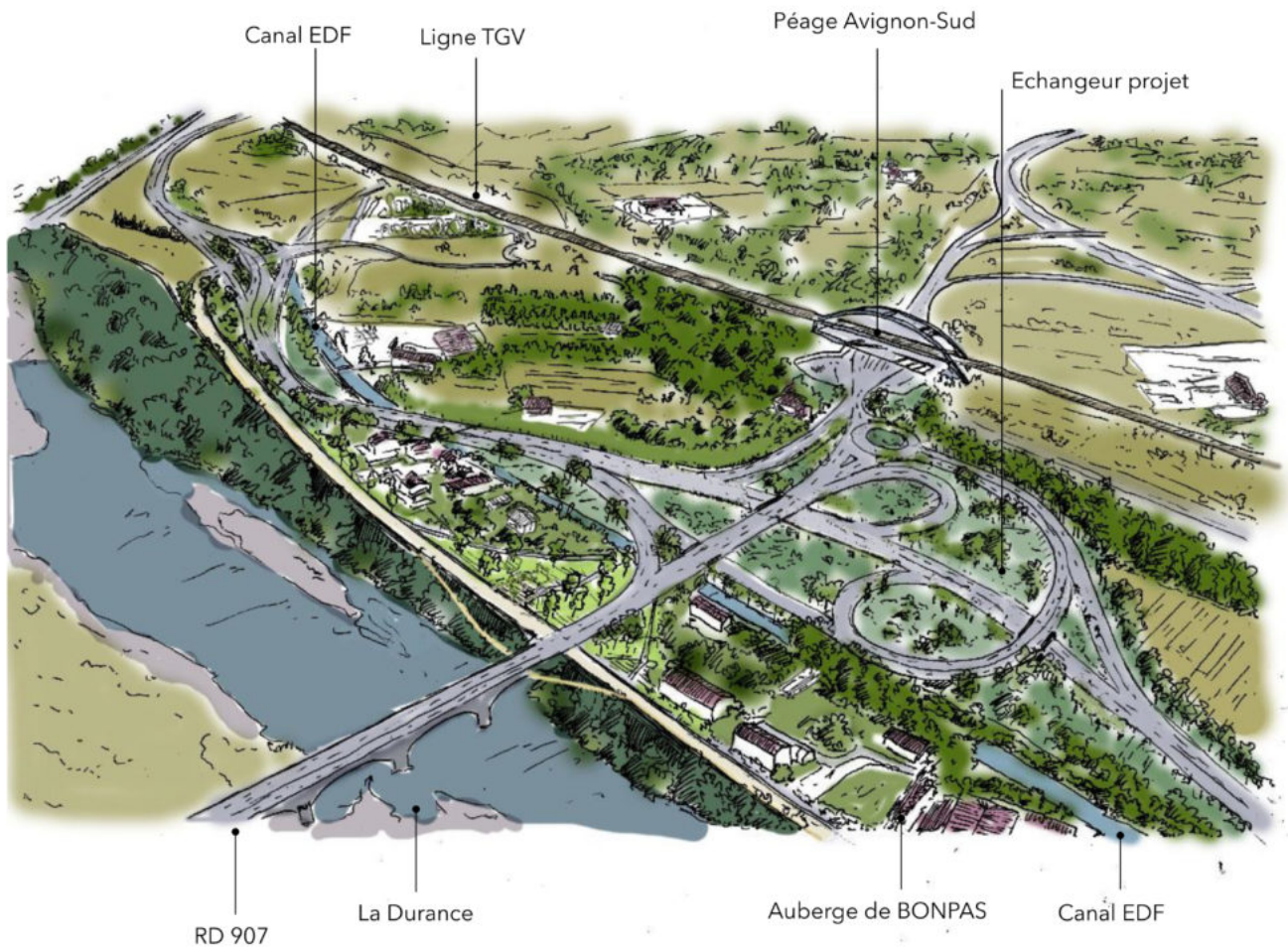
« Cet outil précieux de pilotage budgétaire et financier permet de planifier des projets de long terme et de programmer les investissements nécessaires, tout en déterminant le niveau d'endettement supportable par la collectivité », poursuit Dominique Santoni.

Des grands travaux pour changer le quotidien des Vauclusiens

« Dans les prochaines années, plusieurs chantiers transformeront ainsi notre territoire », annonce Dominique Santoni.

Le Département va ainsi lancer à l'automne la concertation pour le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas. Objectif : faire sauter ce goulot d'étranglement que constitue ce nœud routier à l'intersection de l'autoroute A7, de la RN7 en provenance d'Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d'Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône accueillant 30 000 véhicules/jour dans chaque sens. Un dossier de 25M€, dont une participation du Conseil départemental de Vaucluse de 9,5M€ et une contribution de l'Etat et de la Région à hauteur de 15,5M€, qui doit se concrétiser par un chantier d'une durée de 3 ans dont les premiers coups de pioche devraient intervenir en 2024.

Ecrit par le 20 décembre 2024



Le projet de réaménagement du carrefour de Bonpas (ici une esquisse non-définitive) prévoit l'aménagement d'une liaison directe entre la RN7 (Avignon) et la RD 900 (route d'Apt), associée à la création de nouvelles bretelles et de deux giratoires pour accéder à l'autoroute A7 (Avignon Sud), ainsi qu'au pont de Bonpas (direction Bouches-du-Rhône). Le giratoire et le carrefour à feux actuels, qui concentrent les embouteillages déplorés aujourd'hui, seront supprimés. Le tout en facilitant l'accès à un pôle d'échange intermodal bus/covoiturage et permettant de sécuriser les liaisons cyclables le long de la Durance et vers les Bouches-du-Rhône.

Autre gros dossier à venir : la déviation d'Orange. « On en parle depuis près de 50 ans, rappelle Thierry Lagneau, vice-président en charge des travaux, des aménagements routiers et de la sécurité. Cet aménagement s'inscrit dans la réalisation d'un itinéraire de liaison structurant entre la vallée du Rhône et le bassin vaudois. Il permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l'A7. »

L'opération bénéficie, à ce jour, d'un financement d'environ 50M€ avec des participations de l'Etat, la Région Sud, la Communauté de communes pays réuni d'Orange, la ville d'Orange et le Département. Les études et procédures réglementaires ont débuté pour un démarrage des premiers travaux préparatoires

Ecrit par le 20 décembre 2024

au cours du second semestre 2022 et pour une durée de 4 ans.

De quoi permettre la réalisation de 2 sections entre le giratoire du Coudoulet sur la RN7 et l'avenue des Crémades (1,2 km) ainsi qu'entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret) sur une longueur de 1,9km afin de délester le centre-ville de la cité des princes traversé par près de 15 000 véhicules/jour, dont 10% de poids-lourds.

Accélérer pour la déviation de Coustellet et la LEO

Afin de doter le Vaucluse des infrastructures indispensables à son développement, le Département veut également réaliser le contournement de Coustellet.

« Coustellet, qui a connu un fort développement économique ces dernières années, se situe à l'intersection de deux voies de communication à fort trafic : la RD 2 (qui rejoint Cavaillon via Robion) et la RD 900 (entre Avignon et Apt), explique Thierry Lagneau. Cette route départementale est un axe majeur qui dessert l'Est du Vaucluse, notamment la vallée du Calavon. Le trafic routier très élevé (environ 15 000 véhicules par jour dont 10% de poids lourds) entraîne une congestion routière au centre de l'agglomération, à l'intersection avec la RD 2. »

Si plusieurs études ont été menées il faut cependant encore organiser l'enquête publique préalable à l'autorisation du projet.

« Je suis une femme de consensus, précise Dominique Santoni. C'est pour cela que je rencontrerai prochainement tous les élus concernés puisque Coustellet se situe à l'intersection de 4 communes : Cabrières-d'Avignon, Maubec, Oppède et Robion. » Le but étant de finaliser cet aménagement avant la fin du mandat.

« Il faut réaliser la 2^e tranche de la LEO. »

Thierry Lagneau

Autre dossier faisant figure d'arlésienne jusqu'alors, la réalisation de la tranche 2 de la LEO (Liaison Est-Ouest) à Avignon et dans le Nord des Bouches-du-Rhône.

« La position du Conseil départemental de Vaucluse n'a jamais varié s'agissant l'aménagement de ce vaste projet de contournement de l'agglomération d'Avignon, insiste Thierry Lagneau. Il est nécessaire de réaliser cette deuxième section comprise entre Rognonas et le carrefour de l'Amandier, à Avignon, d'une longueur de 5,8 kilomètres en deux fois deux voies. Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, auquel revient la responsabilité, en lien avec l'ensemble des collectivités concernées, de faire aboutir ce projet vieux de plusieurs décennies. »

« Le Département de Vaucluse a confirmé son engagement sur le plan financier à hauteur de 14,72% du montant des travaux », complète la présidente.

Les autres chantiers

Dans le même temps, le Département poursuit la réhabilitation des collèges de Vaucluse. Ainsi après la rénovation des établissements de Valréas et du Thor, celle de Sorgues est en cours et celles de

Ecrit par le 20 décembre 2024

Bédarrides (6,6M€), de Vedène (12,2M€) et d'Apt (10,8M€) débiteront en 2022. Des collèges, où dès cette rentrée, 14 000 ordinateurs portables sont mis à disposition de tous les élèves de 6e et cela pendant 4 ans afin que tous les collégiens vauclusiens soient équipés d'ici 2024. Et pour faciliter la scolarité 'numérique' des élèves, le Département équipera progressivement tous les collèges publics d'une connexion internet via la mise en place de bornes wifi.



Le chantier de réhabilitation du collège Saint-Exupéry à Bédarrides débute pour un montant de 6,6M€. Fin des travaux prévus pour la rentrée 2023/2024.

Par ailleurs, dans moins de 4 ans, les archives départementales quitteront leurs locaux historiques du Palais des papes, qui sont désormais trop exigus et ne répondent plus aux normes de conservation actuelles, pour rejoindre un 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' situé dans nouveau bâtiment de de 10 600 m2 (33M€) situé dans la zone d'Agroparc à Avignon. L'arrivée des archives de la ville d'Avignon est également toujours envisagée. Le chantier doit débiter en 2023 pour une mise en service en 2025.

Enfin, le Département construira d'ici 2024 un nouveau bâtiment, à Avignon, où seront installés la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les services de la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Ce nouvel édifice, d'une surface de 38 000m2 verra le jour en lieu et place d'un grand hangar désaffecté (hangar Souvet) situé le long de la voie ferrée. Le démarrage des travaux aura lieu au dernier trimestre 2022 pour une réception mi-2024. Cette opération (35M€ au total) s'accompagne d'une réhabilitation lourde du site Limbert, abritant les services du Pôle Solidarités du Département, ainsi que de l'Espace Départemental des Solidarités d'Avignon Est. De quoi libérer à termes, les locaux situés le long du boulevard Saint-Michel, dont le potentiel urbanistique, le long des remparts, n'est plus à démontrer.

Repenser le rapport avec les autres collectivités

« Au-delà des investissements qu'il réalise directement, le Conseil départemental accompagne les

Ecrit par le 20 décembre 2024

communes et les EPCI dans leurs propres projets, en particulier à travers sa politique de contractualisation, qui offre une visibilité sur plusieurs années et constitue un 'effet levier' essentiel. Dans les prochaines années, ce soutien sera encore renforcé, afin d'impulser des politiques qui amélioreront le quotidien des Vauclusiens », rappelle la présidente.

Cet accompagnement prendra donc la forme d'un contrat de développement territorial passé avec les communes et les intercommunalités (EPCI) et élaboré en lien avec les élus des cantons concernés afin de programmer les investissements.

Autre outil au service des collectivités locales qui veulent investir : Vaucluse ingénierie. Cette plateforme pilotée par le Conseil départemental doit permettre aux élus et à leurs équipes, notamment pour les plus petites communes, de bénéficier d'une expertise personnalisée pour étudier la faisabilité d'un projet. Vaucluse ingénierie interviendra également pour la recherche de financements, la constitution des dossiers administratifs mais aussi le suivi des missions d'un prestataire et du projet dans sa globalité.

Et histoire de s'appliquer à lui-même cette logique d'optimisation, le Conseil départemental de Vaucluse va également créer un service dédié à la recherche de financements extérieurs. Si un agent est d'ores et déjà chargé d'assister l'ensemble des services qui veulent candidater à des financements auprès du FSE (Fonds social européen), la mise en place de ce service doit permettre de solliciter systématiquement tous les dispositifs européens, nationaux et régionaux auquel peut prétendre le Département.

Culture, sécurité, santé...

En plus de ses compétences sociales (RSA, personnes âgées, enfance, handicapés...) constituant son ADN le Département version Dominique Santoni entend aussi intervenir dans des domaines comme la sécurité, la culture, l'environnement ou bien encore la santé.

« C'était une promesse de campagne, rappelle la nouvelle présidente. Le Département va apporter une aide financière pour la mise en place ou l'extension de systèmes de vidéoprotection ainsi qu'à l'équipement des polices municipales. »

Le Conseil départemental souhaite aussi investir pour une meilleure couverture médicale du territoire. Afin de lutter contre la désertification médicale, le Département 'planche' sur une aide à l'installation de médecins libéraux en milieu rural et notamment les jeunes médecins. Il participera également au financement de maisons de santé, des lieux permettant le regroupement de médecins voire d'équipes pluridisciplinaires qui constituent une alternative pour des médecins qui hésiteraient à s'installer seul dans une commune. Plus novateur encore, le Conseil départemental envisage aussi le recrutement direct de médecins libéraux dans les Espaces départementaux des solidarités (Edes), structures d'accompagnement médico-sociales du Département.

Côté environnement, le Département entend anticiper les problèmes d'irrigation liés aux effets du réchauffement climatique en mettant en place une stratégie de gestion sur les ressources en eau à l'horizon 2028. Pour cela, il participe notamment au projet de territoire des 'Hauts de Provence Rhodanienne', piloté par la préfecture de Vaucluse, « qui vise à mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource en eau sur le Nord Vaucluse tout en répondant de manière durable à l'augmentation de la demande en eau pour l'irrigation agricole ».

Enfin, le Département souhaite favoriser l'émergence dans le Sud Vaucluse d'un grand festival de plein-air consacré aux musiques actuelles, de nature à attirer plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

« Terre de festivals, le Vaucluse est riche de très grands rendez-vous internationaux, comme le Festival d'Avignon ou les Chorégies d'Orange, explique Dominique Santoni. Si le Sud du département compte de

Ecrit par le 20 décembre 2024

nombreuses manifestations estivales de qualité, aucune ne leur est aujourd'hui comparable, de par son ampleur ou son rayonnement. »

Un département connecté

« Investir, c'est également travailler à l'attractivité du Vaucluse, martèle la présidente du Conseil départemental. Parce qu'un territoire qui attire des investisseurs et de nouveaux habitants, c'est un territoire qui crée de l'activité et de l'emploi. »

Tirant les conclusions de la crise sanitaire qui a mis en lumière les limites des modèles métropolitains, Dominique Santoni estime que le temps est venu « pour les villes intermédiaires et les territoires de qualité ».

Si la qualité de vie du Vaucluse n'est plus à prouver, la stratégie d'attractivité du Département est de miser sur le formidable essor du télétravail.

Grâce notamment aux financements européens, le Département va mettre en place des bornes d'accès gratuit au wifi dans 172 sites touristiques de Vaucluse.

« Le Vaucluse peut tirer son épingle du jeu, de par sa position géographique et le caractère équilibré de son territoire, poursuit la présidente. Son excellente couverture Très haut débit (THD) facilite bien sûr le télétravail et constitue un atout majeur. »

Ainsi, l'ensemble du département sera entièrement connecté à la fibre dès l'an prochain, avec 14 ans d'avance sur le délai initial prévu en 2036. A ce jour, avec ces investissements d'un montant de 171M€, le Vaucluse est déjà le département le plus avancé en matière de déploiement de la fibre (94% de couverture) de toute la Région Sud.

Pour renforcer son attractivité numérique, le Département développe actuellement un réseau wifi touristique. Il s'agit de déployer des bornes wifi (1,4M€ dont 1M€ d'aides européennes) sur 172 sites vauclusiens touristiques (musées, places de villages, sites naturels, véloroutes, etc...).

« L'intérêt principal est d'assurer un accès à Internet nomade et gratuit à l'ensemble des habitants et des touristes, complète la présidente. C'est devenu aujourd'hui un besoin de base, un des premiers critères de satisfaction des visiteurs. »

« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse »

Dominique Santoni.

« Mais la décision de s'installer, d'investir ou d'implanter une entreprise sur un territoire donné est soumise à d'autres critères : les infrastructures de transport (autoroutes, proximité d'une gare TGV...), le climat et la qualité de vie (d'autant que l'équilibre vie professionnelle/vie privée prend de plus en plus d'importance), le foncier disponible à des prix abordables... Le Vaucluse coche incontestablement toutes les cases. Et a plus d'une carte à jouer pour attirer les entrepreneurs ou les salariés qui souhaitent aujourd'hui quitter les grandes métropoles pour une vie plus agréable, plus proche de la nature », précise

Écrit par le 20 décembre 2024

Dominique Santoni.

Dans cette optique, le Département va mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire à commencer par l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité (VPA), qui vient de sortir un nouveau guide pratique 'S'installer dans le Vaucluse', pour définir rapidement une stratégie de promotion du territoire à l'échelle nationale.

« Il faut que les gens aient envie de Vaucluse, » insiste Dominique Santoni.

Covid-19 : le sénateur Alain Milon votera le pass sanitaire

Il sait de quoi il parle, ce médecin généraliste élu maire de Sorgues en 1989, après 24 ans de mandature communiste de Fernand Marin. RPR, puis UMP et aujourd'hui LR, Alain Milon a occupé toutes les fonctions d'élu : conseiller général de Vaucluse (1985-2010), président de la Communauté de communes du Pays du Rhône et d'Ouvèze (1993-2015), sénateur depuis 2004, président de la commission des affaires sociales au Sénat (2014-2020) dont il est toujours membre et c'est à ce titre qu'il s'exprime avec l'expérience qui est la sienne.

Une 4^e vague pour la fin août ?

« Je suis tout à fait favorable au pass sanitaire. D'après Jean-François Delfraissy (président du conseil scientifique Covid-19) que nous avons auditionné au Sénat, nous allons avoir une 4^e vague d'ici fin-août. Raison de plus pour accélérer la vaccination. »

Et il ne mâche pas ses mots contre les anti-vax : « Ils mettent en avant leur liberté individuelle. Mais en fait, refuser le vaccin, c'est avoir un permis de tuer. Quant au personnel soignant qui refuse de se faire vacciner, qu'on le mette à pied, sans indemnités. »

« Refuser le vaccin, c'est avoir un permis de tuer. »

Alain Milon insiste sur la qualité du système de soins en France : « On est le seul pays à vacciner gratuitement, à proposer des tests gratuits. Mais on n'aurait pas dû ouvrir les vannes de la gratuité, on aurait dû demander aux patients leur Carte Vitale, la sécurité sociale et les mutuelles auraient remboursé et on aurait gagné 10 milliards. Le financement des retraites a creusé un déficit de 30 milliards d'euros en 2021 et on se retrouve avec un coût de 5 milliards d'euros pour la vaccination et 4,5 milliards pour les

Ecrit par le 20 décembre 2024

tests. En tout, les aides sociales ont explosé à hauteur de 160 milliards d'euros, le fameux 'quoi qu'il en coûte' qu'il faudra bien rembourser un jour. »

Aider les pays les plus pauvres pour éviter l'émergence de nouveau variant

Depuis 17 ans, le docteur Milon a proposé nombre de projets de loi au Sénat (port du casque à vélo, bulletin de vote en braille pour les mal-voyants, encadrement du service public de la poste, bio-éthique). Il a été un farouche partisan du mariage homosexuel, de la PMA (Procréation médicale assistée), de la GPA (Gestion pour autrui), ce qui est plutôt rare chez les élus de droite, il avait aussi lancé une évaluation des mesures de confinement en 2020.

Même si la vaccination progresse en France, avec 50 millions de personnes qui auront reçu les deux doses d'ici fin-août selon le 1er ministre, Alain Milon prévient : « Nous ne sommes à l'abri d'aucun variant tant que 90% de la population mondiale n'est pas vaccinée et on doit aider les pays pauvres qui n'ont pas les moyens de commander des millions de doses ». Analyse que partage le docteur Delfraissy : « Avant la fin de cette année, 40% des pays du monde les plus riches seront vaccinés, pas les autres qui devront attendre 2023 voire 2024. En attendant, est-ce qu'on va rester bloqués chez nous, claquemurés ? »

Oppède : la liste de Jean-Pierre Gérard confirmée

Suite de l'annulation des élections municipales d'Oppède par décision du Conseil d'Etat du 19 mai 2021, les électeurs de la commune du Luberon ont de nouveau été appelés à voter dimanche dernier. C'est la liste 'Construisons l'avenir d'Oppède' menée par [Jean-Pierre Gérard](#) qui a obtenu la majorité des voix (54,51% des suffrages exprimés). Elle devance 'Oppède, notre village', la liste de Jean Grégoire (45,48%).

Le Conseil d'Etat avait annulé cette élection en raison de l'utilisation par Jean-Pierre Gérard, déjà vainqueur le 15 mars 2020 avec 4 voix d'avance, d'un logo tricolore. « L'utilisation des trois couleurs nationales sur ces documents de propagande électorale a été de nature à créer une confusion dans l'esprit des électeurs », avait alors justifié la haute juridiction.

Cette fois-ci, le scrutin qui a mobilisé davantage qu'en mai dernier, donne un résultat plus net : 386 suffrages contre 322 alors que ce score était auparavant de 320 voix contre 316.

« Le canton de Bollène a déjà perdu trop de temps »



Alors que le Conseil départemental de Vaucluse va désigner demain son nouveau président, le binôme Anthony Zilio et Christine Lanthelme vient d'annoncer qui soutiendrait la candidature de Dominique Santoni. Un choix qui, sauf coup de théâtre, devrait définitivement faire basculer le scrutin en faveur de la maire d'Apt.

Anthony Zilio et Christine Lanthelme, nouveaux conseillers départementaux du canton de Bollène, viennent d'annoncer qu'ils voteraient demain en faveur de la candidature de Dominique Santoni, maire LR (Les Républicains) d'Apt et vice-présidente sortante de la mandature de Maurice Chabert qui ne s'est pas représenté.

Ecrit par le 20 décembre 2024

Avec ce choix, le binôme du haut Vaucluse devrait définitivement faire pencher la balance en faveur de la droite à la gouvernance du Département. En effet, suite aux résultats des élections de dimanche dernier, la droite et la gauche ont obtenu 6 cantons chacun, le RN (Rassemblement national) 3 et la Ligue du Sud 1. A cela s'ajoute les deux élus du canton de Bollène dont la décision était attendue avec impatience.

Ancien membre du parti socialiste, Anthony Zilio, le nouveau maire de Bollène, avait pris grand soin de mener une campagne sans étiquette. « Je dois mon élection à la mairie de Bollène à un communiste, Daniel Barrière, qui a eu l'intelligence d'appeler à voter pour une liste qui, pourtant, regroupait des LR, des UDI, des socialistes... Il a eu l'ouverture d'esprit nécessaire qui a permis de redonner une visibilité à ce canton qui n'était plus entendu depuis 12 ans avec l'arrivée de Marie-Claude Bompard. Depuis, notre score sans appel à l'occasion du dernier scrutin départemental, où une partie des électeurs RN aux régionales se sont tournés vers nous aux départementales, nous permet d'envoyer un message limpide : notre priorité c'est notre canton ! »

Un contrat de mandature pour le canton

Courtoisés par les deux camps, les deux élus ont donc souhaité les rencontrer afin de leur proposer un contrat de mandature au profit du canton.

Objectif : fixer les priorités du canton pour les 6 prochaines années en matière d'accès à la santé, de sécurité, de culture, de maintien des Ephad, de restauration du patrimoine... « Il y a fort à faire car le canton de Bollène a déjà perdu trop de temps puisque bien trop peu a été fait depuis 12 ans », rappelle Anthony Zilio.

A ce jeu-là, Dominique Santoni semble avoir répondu aux attentes des 2 néo élus départementaux. « Avec elle le dialogue a été immédiatement clair et transparent, dévoilent-ils. Y compris d'ailleurs sur sa position vis-à-vis de l'extrême droite, ligue du sud et RN, avec lesquels ils étaient évidemment impensable pour nous de travailler. Surtout, un dialogue productif pour notre canton, puisque nous en sortons avec des engagements forts de sa part et de la Région sur les dossiers prioritaires que nous avons listés. Des engagements qu'elle a signés, et nous veillerons chaque jour à leur application. Des dossiers qui vont concrètement changer le quotidien de ceux qui vivent dans notre canton. »

Les 'maladresses' de la gauche

Du côté de la gauche, il semblerait que l'on avait déjà vendu 'la peau de l'ours' en comptabilisant le canton de Bollène dans son camp dès dimanche soir.

« Nous avons été un peu étonnés que des responsables de partis fassent semblant de découvrir aujourd'hui que nous étions sans étiquette et que nos seuls patrons ce sont les habitants du canton et pas les appareils politiques », s'agace Anthony Zilio.

Une attitude du fait accompli qui n'a donc pas été aux goûts du duo qui regrette également « l'invention de propos et des engagements imaginaires ».

Si à cela on ajoute un échange express avec « le chef de file de la gauche au Département » puis les 'maladresses' d'une partie des élus de cette gauche très plurielle à l'installation espérée d'un EPR2 à Tricastin alors que le secteur nucléaire est l'un des piliers de l'économie locale, l'affaire a vite été pliée.

« La gauche est ma famille politique d'origine, je n'en fais pas mystère, je ne le renie pas, rappelle le maire de Bollène. J'y ai de nombreux amis, parmi mes collègues élus, qui partagent mon étonnement sur la manière de procéder. Mais quoi qu'il en soit, je suis de gauche et je le resterai demain après ce vote. »

C'est donc pour cet ensemble de raisons qu'Anthony Zilio et Christine Lanthelme ont décidé de

Ecrit par le 20 décembre 2024

finalement apporter leurs suffrages à Dominique Santoni.

« Cela a été une décision difficile à prendre, reconnaît Christine Lanthelme, également maire d'Uchaux. Mais nos électeurs nous ont demandé de prendre la bonne décision. Après des contacts clairs, notre choix a été clairement en faveur du territoire. »

Occasion ratée pour un nouveau monde de gouvernance

Auparavant, faute de majorité claire, les deux élus ont vainement tenté de proposer un nouveau mode de gouvernance « mêlant les sensibilités de gauche et de droite, dans l'intérêt commun ».

Une approche dictée par les résultats électoraux : « Sans majorité absolue, on pouvait espérer que ce soit l'opportunité de créer une nouvelle gouvernance, mêlant les sensibilités de gauche et de droite, dans l'intérêt commun. Nous avons donc proposé aux deux camps, gauche et droite, l'idée d'une gouvernance commune, assise sur la nécessité de faire progresser le Vaucluse avec une majorité stable. Comme d'ailleurs cela se fait dans de très nombreuses intercommunalités et communes, celles du canton de Bollène par exemple. Nous n'avons pas été entendus, chaque parti restant sur ses positions. Une occasion ratée, la logique des appareils politiques est trop forte, cette fois », regrette Anthony Zilio.

Pas de chèque en blanc

« Nous avons décidé d'apporter nos voix à Dominique Santoni, pas à la droite », insiste Anthony Zilio qui d'ailleurs a prévu de constituer un groupe indépendant au sein de l'assemblée départementale. Ce n'est pas un chèque en blanc. Nous sommes indépendants aujourd'hui, nous le serons demain. »

Et pour preuve de cette indépendance, le binôme a déjà fait savoir qu'il n'accepterait pas de vice-présidence ou de nominations à des organismes associés. « Ce ne sont pas les milliers d'euros d'indemnités que nous cherchons, ce sont les millions d'euros pour le canton que nous voulons trouver », poursuivent-ils en chœur.

« Nous ne serons pas prisonniers d'un groupe politique qui voudrait nous imposer ses choix idéologiques, rajoute Anthony Zilio. Le bon sens, l'intérêt des habitants, voilà notre unique boussole. »

Après avoir récupéré le 'chéquier' du Département et de la Région (et accessoirement celui aussi de l'Europe via le Conseil régional), peut être que demain, les principaux gagnants de cette élection pourraient être finalement les habitants du canton de Bollène.

La majorité départementale en ordre de marche

Ecrit par le 20 décembre 2024



Les candidats de la majorité départementale (Les Républicains, UDI, Mouvement radical) viennent de se réunir pour une 'photo de famille' dans le cadre des prochaines élections du conseil départemental de Vaucluse qui se tiendront les dimanches 20 et 27 juin prochains.

L'occasion pour ses derniers de mettre en avant le bilan de Maurice Chabert (Les Républicains), [président sortant qui ne se représente pas](#), et d'expliquer qu'ils entendent, en cas de victoire, poursuivre le politique départementale qui a été menée depuis 2015.

« Nous poursuivrons les actions engagées depuis 6 ans et nous irons plus loin, précisent-ils en chœur. Plus loin pour le raccordement de la fibre, plus loin sur l'accompagnement de nos entreprises, de nos agriculteurs, de nos commerçants. Plus loin pour le redémarrage du tourisme. Plus loin sur la modernisation de collèges. Plus loin sur la rénovation de nos routes. Plus loin sur l'aide apportée à nos seniors. »

La majorité sortante précise par ailleurs que « même si la sécurité et la santé ne sont pas aujourd'hui des compétences dédiées du département », ses candidats ont cependant choisi d'en faire deux de leurs priorités « à travers des mesures fortes et des budgets importants. »

Le Vaucluse 'en confiance'

Dans la foulée, c'est [Dominique Santoni](#), actuelle vice-présidente du conseil départemental de Vaucluse

Ecrit par le 20 décembre 2024

et maire d'Apt, qui a lancé quelques jours plus tard sa campagne sur le canton d'Apt (voir vidéo ci-dessous). En compagnie de Patrick Merle, son binôme, celle qui apparaît de plus en plus comme la chef de file de la majorité départementale sortante a rappelé que « la confiance ne se décrète pas. Elle se gagne. Et je crois que nous avons prouvé ces 6 dernières années que les Vauclusiens pouvaient nous faire confiance. Nous avons géré la collectivité avec rigueur, avec pragmatisme et sans sectarisme, ce qui a permis au Vaucluse d'avancer pendant 6 ans sans crise et sans blocage. »

Reprenant les deux thématiques de la santé et de la sécurité mise en avant précédemment, cette dernière propose notamment des aides financières à l'installation des médecins en Vaucluse, des bourses pour les étudiants en médecine, le développement d'un réseau de téléconsultation performant pour l'accès aux médecins spécialistes notamment en milieu rural ainsi que la subventions aux communes et intercommunalités pour la construction de maisons de santé. Par ailleurs, concernant la sécurité elle souhaite la mise en place de subventions complémentaires aux communes pour l'installation de caméras de vidéosurveillance et aux groupements de communes pour la création ou la modernisation de centres de vidéo surveillance, pour l'achat d'équipements pour les forces de l'ordre ou pour la création ou la rénovation des casernes de gendarmerie, des commissariats de police nationale ou municipale.

L.G.

<https://www.youtube.com/watch?v=JvjXBRlamtg>

Département : dernière séance pour la mandature Chabert

Ecrit par le 20 décembre 2024



Une session dense, 4 tomes de dossiers, 2 422 pages, 51 délibérations et un président, Maurice Chabert ému, conscient que c'est sa dernière séance publique avant de rendre les clés de l'exécutif après les scrutins des 20 et 27 juin prochains.

Il a demandé aux élus de se lever pour une minute de silence à la mémoire de René Richard, ancien conseiller général et pour les milliers de morts du coronavirus, 107 000 à ce jour en France, dont plus d'un millier en Vaucluse. Le dossier qui a le plus provoqué de réactions, c'est celui du financement de la fameuse LEO (Liaison Est-Ouest). Une vingtaine de manifestants de la ceinture verte d'Avignon rue Viala au pied du bâtiment, opposés à cette route qui va 'artificialiser' des dizaines hectares de riches terres agricoles. Un tronçon de 13km entre le carrefour des Angles (RN 100 dans le Gard) et le carrefour de l'Amandier (RN7 dans le Vaucluse) qui permettra de contourner le sud d'Avignon. Et surtout de dévier un trafic de 40 000 véhicules/jour, dont 10% de camions qui polluent la vie des 30 000 riverains de la Rocade Charles de Gaulle. Un projet inscrit au Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 pour un coût total de 142,7M€ dont 21M€ pour le Vaucluse dans le cadre la 2^e tranche de ce dossier qui en

Ecrit par le 20 décembre 2024

comprend 3 (un premier tronçon, entre Courtine et Rognonas, est opérationnelle depuis 2010).

La LEO, un problème de santé publique

Pour le communiste André Castelli, « Ce dossier date de plus de 40 ans, si rien n'est fait c'est une véritable mise en danger de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes. Cela est inacceptable, ils ne peuvent pas continuer à vivre dans ces conditions sanitaires. » Pour sa camarade Delphine Jordan « 40 000 véhicules envahissent notre ville et nos vies, C'est un problème de santé publique ». L'élue EELV (Europe écologie les verts) Sylvie Fare, évidemment, dénonce « une catastrophe écologique et financière » et demande « la préservation de la biodiversité ». A quoi répondra vivement Darida Belaïdi : « stop aux gaz d'échappements, aux bouchons continus, c'est un scandale sanitaire à bas bruit. + 16% de cancers, + 26% de maladies cardio-pathiques pour les habitants du quartier sacrifiés depuis des décennies. Eux aussi font partie de la biodiversité, au moins autant que la faune et la flore et ils méritent d'être protégés. »



Opposés au tracé de la tranche 2 de la LEO, des opposants aux projets sont venus devant les portes

Ecrit par le 20 décembre 2024

du Conseil départemental de Vaucluse afin de remettre le 'Goudron d'or' à Maurice Chabert pour l'ensemble de son œuvre.

Stop aux attermoiements

Yann Bompard (Ligue du Sud) s'étonne du sous-dimensionnement de cette future voie. Quant au RN (Rassemblement national) Hervé de Lépineau, il relève que « cette 2 fois une voie se termine par un goulot d'étranglement et ne règle en rien le problème d'engorgement, il le déplace. Ce serpent de mer existe depuis les années 80, nous sommes à quelques semaines des Départementales, autant laisser au futur exécutif le soin de traiter le sujet et retirer cette délibération de l'ordre du jour. » Il ne sera pas entendu. Il votera contre avec son groupe RN et EELV. Joris Hébrard (maire RN du Pontet) et la Ligue du Sud s'abstiendront, le texte sera adopté à la majorité. Quant à Thierry Lagneau (LR), en charge de la Commission Travaux, Aménagement du Territoire et Sécurité, il aura conclu par cette phrase : « L'humain est au cœur de ce dossier. On a fait trop peu de cas de la vie des habitants jusqu'à présent, or, ils passent avant la biodiversité. Stop aux attermoiements, donnons un coup d'accélérateur, sinon, on repart pour 10 ans de tergiversations aux dépens de la santé des riverains ».



Les élus du département ont salué la 'dernière' de Maurice Chabert à la présidence du Conseil départemental de Vaucluse.

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation : L'enjeu du juste prix



« La hausse en qualité ne peut se faire sur le dos de la rémunération de nos agriculteurs », estime le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, dans un entretien accordé à [Reso hebdo éco](#)*. Conscient que « tout le monde se renvoie la balle », il plaide pour une contractualisation tripartite (agriculteurs, industriels, distributeurs) et des prix non négociables une fois l'accord conclu en premier lieu avec l'agriculteur.

Chaque année, la fixation des prix fait l'objet de tensions entre distributeurs, fournisseurs et

Ecrit par le 20 décembre 2024

agriculteurs. La loi EGalim (2019) avait notamment pour but de pallier ce problème, sans grand succès. Le rapport Papin (fin mars 2021) préconise un calcul du prix des produits agricoles par rapport à leur coût de production. Que comptez-vous mettre en place ?

« Deux choses tout d’abord : premièrement, il n’y a pas d’agriculture sans agriculteurs. Notre souveraineté agro-alimentaire en dépend. Deuxièmement, notre modèle agricole est fondé sur la qualité. La guerre des prix qui perdure est antinomique avec cet ADN. Pour ces deux raisons, la priorité donnée au juste prix payé à l’agriculteur est d’une importance majeure. »

« La loi EGalim a instauré la “marche en avant” du prix, c’est-à-dire établi à partir du coût de la production agricole. C’est absolument nécessaire, mais force est de constater que ce n’est pas suffisant. On assiste aujourd’hui à un jeu de dupes : la relation agroalimentaire est une relation à trois (agriculteurs, industriels, distributeurs) et tout le monde se renvoie la balle et la responsabilité. Il faut renforcer EGalim en allant vers la généralisation de ce qui existe et qui marche : la contractualisation tripartite, des prix non négociables une fois l’accord conclu en premier lieu avec l’agriculteur. Je soutiens la proposition de loi en ce sens du député Grégory Besson-Moreau qui sera présentée en juin à l’Assemblée nationale puis au Sénat. Elle prévoit également d’accroître la transparence du prix d’achat de la matière première agricole par l’industriel et de créer un comité de règlement des différends commerciaux. Sa mise en place pourrait intervenir à l’automne. »

« Il faut sortir de cette injonction d’aller vers toujours plus de qualité et la payer toujours moins chère. La hausse en qualité ne peut se faire sur le dos de la rémunération (déjà faible pour une profession qui travaille énormément) de nos agriculteurs. »

La qualité justement, comment concilier son maintien et la relocalisation de certaines activités de production dans une logique de circuits courts, plébiscitée par les consommateurs pendant la pandémie ? Va-t-on vers d’une part des agriculteurs “industriels” et d’autre part des producteurs-vendeurs ?

« Il faut arrêter d’opposer nos agricultures. Notre agriculture est incroyablement diverse du fait de la diversité même de nos territoires. C’est une richesse. Et même si nous avons plusieurs modèles en France, la taille moyenne de nos élevages reste bien inférieure à celle de la plupart de nos voisins européens ou ailleurs dans le monde. Par exemple, l’élevage porcin français regroupe en moyenne 190 truies en France, contre 10 000 aux États-Unis. »

« La France se caractérise par une agriculture de proximité, une ferme de territoires. Le point commun qui doit être notre unique boussole, c’est la qualité et elle n’est pas synonyme de taille. La crise de la Covid a remis en avant cette priorité. « Le premier médicament, c’est l’alimentation », disait Hippocrate. »

« Il faut arrêter d’opposer agriculture et environnement. »

Le projet de loi Climat et Résilience, voté le 4 mai, prévoit plusieurs mesures pour limiter l’impact de l’agriculture et de l’alimentation. Parallèlement, les agriculteurs veulent être des

Ecrit par le 20 décembre 2024

acteurs moteurs de la transition écologique. Comment conjuguer les enjeux ?

« Il faut là encore arrêter d'opposer agriculture et environnement. Les agriculteurs vivent de l'environnement, chérissent le sol, subissent les effets de la météo comme le gel il y a quelques semaines... Ils sont les premiers à subir les effets du changement climatique et leur prise de conscience est totale. Les transitions agro-écologiques sont déjà là de manière forte dans notre pays. Si on veut continuer de les faire croître, il faut aussi qu'elles soient créatrices de valeur pour les agriculteurs. Plus les produits seront rémunérés comme tel, plus vite les transitions seront importantes. Il faut trouver le bon équilibre. Je le redis, je veux bouger fortement sur la qualité. La loi Climat, qui vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale, renforce d'ailleurs significativement aussi cette obligation de qualité dans les produits servis dans la restauration collective. Actuellement, un fruit et légume sur deux est encore importé en France, et plus de 50 % de la viande servie en restauration collective l'est aussi. Demain, le projet de loi prévoit qu'au minimum 60 % des viandes et des produits de la pêche proposés devront être issus de labels de qualité. »

L'artificialisation des terres agricoles est un problème dans nombre de régions françaises. La loi climat évoque cette question - on doit notamment prouver que tout nouveau projet empiétant sur les terres agricoles n'avait pas d'autres possibilités -. Quelles sont les autres alternatives ?

« Aujourd'hui, cette artificialisation a deux impacts, agricole et environnemental contre lesquels il faut lutter. Notre gouvernement a d'ores et déjà limité la construction de grands centres commerciaux à la périphérie de nos communes, à la fois néfaste pour l'environnement, l'agriculture et l'âme de nos villes. Actuellement, les friches industrielles se développent sur notre territoire. Une enveloppe de 300 millions d'euros est prévue, dans le cadre du plan France Relance, pour leur redonner vie. Et ce, afin qu'elles puissent accueillir de nouveaux projets de construction plutôt que ceux-ci soient implantés sur des terres agricoles. La loi est de bon sens sur cette question. »

Installation : « Je crois beaucoup au système de portage foncier »

Ce qui est rare devient cher... Comment pallier la question du coût des terres qui, dans certaines régions, est un véritable frein à l'installation ?

« Aujourd'hui, il faut avoir en tête que 50 % des agriculteurs vont partir à la retraite dans les cinq à sept prochaines années. C'est un défi colossal. Or c'est un métier où l'on commence d'abord par s'endetter massivement pour s'installer. »

« Le 25 mai, le député Sempastous présentera une proposition de loi qui prévoit de mieux encadrer la cession des terres agricoles. Au-delà du droit, il y a un vrai sujet que l'on travaille avec la Banque des Territoires et la Safer (NDRL : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et dans lequel je crois beaucoup : le système de portage foncier. La Safer et la Banque des Territoires conservent la propriété du terrain et l'agriculteur en a l'usufruit le temps d'avoir une assise financière et de pouvoir l'acheter au prix fixé dès le départ. C'est donc une puissance publique qui porte le foncier pendant dix,

Ecrit par le 20 décembre 2024

quinze ou vingt ans et qui a l'obligation de le vendre, le moment venu, à l'agriculteur qui le cultive. Les travaux sont en cours et j'ai bon espoir de pouvoir mettre ce dispositif en place rapidement à l'heure où les offices fonciers solidaires émergent un peu partout. »

« Aujourd'hui, on a un prix du foncier qui est plus bas que chez nos voisins européens. Nous devons veiller à préserver cet avantage compétitif trop peu valorisé. Spéculer sur le foncier serait une erreur. Et tout le monde doit prendre les responsabilités qui sont les siennes. »

Le bio a le vent en poupe. De nouvelles mesures sont-elles prévues pour soutenir la filière ?

« Le bio, c'est important. Nous renforçons les moyens d'accompagnement et, à la fin du quinquennat, la surface agricole bio aura progressé de 50 % dans notre pays. Il est important de soutenir aussi l'agriculture à haute valeur environnementale (NDRL : qui garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement) pour lequel un crédit d'impôt a été créé en janvier 2021 dans le cadre du plan France Relance. Je crois beaucoup également à l'agriculture de conservation des sols. Trop peu le savent, mais les sols restent le premier endroit, avant même les arbres de nos forêts, où l'on capte le carbone sur terre. Ce sont toutes ces agricultures que je veux développer et soutenir sans jamais les opposer. »

PAC : « Aucune option n'est arrêtée »

Ecrit par le 20 décembre 2024



La réforme de la Politique agricole commune (PAC) doit entrer en vigueur le 1er janvier 2023. On parle d'un redéploiement d'une partie des subventions européennes pour les producteurs de protéines végétales au détriment des éleveurs. Comment comptez-vous concilier les intérêts divergents des uns et des autres ?

« Aujourd'hui, nous sommes toujours dans les phases de consultation et de concertation. Aucune option n'est arrêtée quant à la répartition de l'enveloppe de 9,5 milliards d'euros validée pour la France par l'Union Européenne. Une enveloppe dont nous avons réussi à maintenir le montant. Ce n'était pas gagné d'avance, mais c'était un enjeu majeur. Le président de la République s'est battu pour. Et nous avons obtenu cette préservation. »

« A ce jour, nous travaillons donc bien à la répartition des budgets et c'est toute la difficulté de l'exercice. Toutes les filières font remonter leurs demandes et mon rôle est de trouver le bon équilibre. Je souhaite une PAC de producteurs, qui permette à la France d'être une vraie puissance agricole. Il n'y a pas de

Écrit par le 20 décembre 2024

pays fort sans agriculture forte, c'est une conviction que j'ai chevillée au corps. Une PAC de qualité, tournée vers les filières, une PAC des territoires qui prenne en compte leurs spécificités et une PAC qui accompagne les transitions, notamment agro-écologiques. »

« Il faut sortir de cette injonction d'aller vers toujours plus de qualité et de la payer toujours moins chère. »

Et à propos du suicide des agriculteurs ?

« Il y a d'importants travaux parlementaires sur ce sujet qui est une terrible réalité avec des détresses qui se transforment en drame. Parmi les causes, la question des rémunérations est centrale, d'où ma détermination à aller plus loin sur la loi EGalim. C'est un sujet de fond qui dépasse les politiques publiques d'accompagnement. Il faut consolider ce qui marche (réseau Sentinelle, Mutualité Sociale Agricole, Chambres d'agriculture), humaniser davantage les comportements, comme ceux des institutions financières notamment, aller à la rencontre des agriculteurs en difficulté plutôt que d'attendre leur appel... C'est tout cela que nous prenons en compte dans la feuille de route en cours d'élaboration. »

Propos recueillis par Hélène Vermare

*ResoHebdoEco est une association qui regroupe 27 titres régionaux de presse économique en France. www.reso-hebdo-eco.com.

Après 50 ans de vie publique, Maurice Chabert quitte la politique

Écrit par le 20 décembre 2024



Le président du Conseil départemental de Vaucluse vient d'annoncer qu'il ne sera candidat à sa propre succession. Après un demi-siècle passé en tant qu'élu local, ce dernier tire sa révérence autant pour raison de santé que par sentiment du devoir accompli.

Elu municipal en 1971, maire de Gordes pendant 32 ans, entré au Conseil général de Vaucluse en 1994, puis président du Conseil départemental depuis 2015, l'ancien professeur de mathématiques ne briguera plus aucun mandat, il vient de l'annoncer.

Au service de tous les Vauclusiens

« Depuis mon AVC (accident vasculaire cérébral) en mai dernier, j'ai quelques problèmes de vue. Mais je n'ai pas démissionné, je suis resté à mon poste pour continuer mon travail au service de tous les Vauclusiens. »

Et le président sortant d'égrainer ses 6 ans de mandat sous forme de bilan. « Je suis fier, avec les élus qui ont travaillé d'arrache-pied avec moi, d'avoir mis en œuvre une solidarité au cœur de tous les territoires, avec un maillage de 18 lieux d'accueil, au plus près des habitants, pour leur apporter aide et accompagnement, notamment aux plus fragiles avec des équipes professionnelles et disponibles. Avec le

Ecrit par le 20 décembre 2024

'Plan Départemental de l'Habitat 2016-2022', nous contribuons au développement de 4 000 logements supplémentaires par an. »

« La solidarité, c'est l'ADN de notre action. »

« La solidarité, c'est l'ADN de notre action, c'est aussi une série de contrats avec les villages, les villes et les intercommunalités. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. On a pu concrétiser nombre de projets qui n'auraient pas pu aboutir autrement. Comme la rénovation de la piscine de Cavaillon, le nouveau pôle multi-accueil à Valréas, la reconstruction du gymnase Génicoud à Avignon, le centre médical de proximité de Saint-Christol d'Albion. Près de 27M€ ont été votés pour soutenir toutes les communes, quelle que soit leur taille ou leur couleur politique. »

Le THD (Très haut débit) initié par la précédente mandature (ndlr : celle du socialiste Claude Haut) a été développé à la vitesse grand V. Près de 170M€ ont ainsi été injectés pour aider au développement des entreprises y compris dans les zones rurales.

« Investir, c'est assurer l'avenir. Depuis 2015, grâce à une gestion rigoureuse, nous empruntons moins, nous nous désendettions et nous avons investi près de 700M€ (691 exactement) : 21M€ pour la déviation d'Orange, 6,2M€ pour la déviation sud de Carpentras, 7,8M€ pour le giratoire 'Spirou' à Montoux. »

Côté collèges, (41 établissements publics en Vaucluse), 20M€ ont permis de réhabiliter le Collège Jean Giono d'Orange, 17M€ pour Anselme Mathieu à Avignon, 7,2M€ pour Vallis Aeria à Valréas, 5,8M€ pour celui du Thor et à la rentrée de septembre, tous les collégiens et leurs professeurs recevront un ordinateur gratuitement.

Le Président Chabert continue son inventaire à la Prévert : « nous avons fait le maximum pour préserver les joyaux de notre territoire mais aussi le petit patrimoine qui fait la beauté de nos paysages. Comme la réhabilitation du Palais des Papes, sa Chapelle Benoît XII, sa Tour de la Campanie. A Carpentras, l'Hôtel Dieu qui abrite la magnifique Bibliothèque d'Inguimbertaine. Nous avons également lancé le déménagement des archives départementales vers Agroparc avec un pôle de conservation offert aux historiens, généalogistes, archéologues, étudiants (33M€). »

Enfin, « pour sécuriser le flux des 700 000 promeneurs, randonneurs, cyclistes qui fréquentent le mont Ventoux chaque année, nous avons lancé un plan de requalification (3,4M€) pour sauvegarder ce site unique de biodiversité qu'est notre Géant de Provence. »

« Un gaulliste-pompidolien qui veut tourner la page. »

Maurice Chabert n'est pas candidat aux scrutins des Départementales des 20 et 27 juin prochains: « Il faut savoir tourner la page, j'ai eu une vie heureuse, à 77 ans je vais me consacrer à ma famille, ma femme, mes amis. Je ne ferai plus de grands voyages comme avant (en Chine, au Japon, au Guatemala),

Écrit par le 20 décembre 2024

mais les capitales européennes, ce n'est pas si mal ! »

Mais le président sortant montre des signes d'inquiétude si l'extrême droite enlève le Vaucluse fin juin. « La culture, la vie associative et sportive ne sont pas sa priorité. Si je me suis retrouvé président du Département au bénéfice de l'âge, moi qui suis gaulliste-pompidolien, j'ai géré en bonne intelligence avec la gauche, dans l'intérêt des Vauclusiens, personne n'a voté contre le budget, certains se sont abstenus, c'est tout. »

Et s'il ne veut pas se lancer pas dans un jeu de pronostics pour sa succession, il espère qu'une majorité claire se dégagera. « Je ne veux surtout pas d'une élection au bénéfice de l'âge », insiste-t-il alors que 3 des 4 derniers président l'ont été.

« J'espère simplement que les 34 élus, quels qu'ils soient, s'entendent aussi bien que nous », conclut-il.

Depuis 1970, Maurice Chabert est le 5^e homme à présider l'Assemblée départementale (après Jean Garcin 1970-92 / Régis Derouilhe 1992-98 / Jacques Bérard 1998-2001 / Claude Haut 2001-15). La première femme à avoir fait son entrée dans l'hémicycle de la Rue Viala est la socialiste Michèle Fournier-Armand en 1998. A quand une femme à la tête de l'exécutif vauclusien ? En 2021 ?

Pour rappel : les résultats des précédentes élections départementales de 2015

1er tour (participation 54, 43%) :

Front National 37,40% / PS 31, 46% / UMP 27%

2e tour (participation 57,40%) :

FN 39,50% / PS 31,42% / UMP 23, 16%

Assemblée élue : majorité 12 sièges / opposition de Gauche 12 sièges / opposition extrême droite 10 sièges

Ecrit par le 20 décembre 2024

